

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 051/2021

A la Société CONGO MOTORS

Après avoir reçu le contrat du marché n°003/FNPSS/DG/FS/CGPMP-SP/2019, conclu avec le FNPSS, pour un montant total hors taxe de dollars américains cent onze mille huit cent nonante-six, cinquante-cinq centimes (USD 111.896,55) et confirme le paiement de la redevance de 0,7 % dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 13/05/2021.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier

Sceau de l'Etablissement



Directeur Général